



2023
*année de l'énergie
collective !*

SOMMAIRE

édito

Chers Montréjeaulaises, chers Montréjeulais,

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une très belle année 2023, empreinte de joies familiales, de convivialité retrouvée après cette période bien particulière et de bonheurs partagés.

En me remémorant l'année qui s'achève, le premier mot qui me vient en tête est : MERCI !

Merci tout d'abord à celles et ceux qui m'entourent et travaillent au quotidien au service de notre commune : l'ensemble du Conseil Municipal, adjoint.e.s et conseiller.e.s, ainsi que l'ensemble des agents des services municipaux.

Je souhaite également remercier chacun des acteurs.trices de Montréjeau, que ce soient les artisans, les commerçants, les agriculteurs, les enseignants, les professionnels de santé, les présidents, membres et bénévoles des associations sportives et socio-culturelles de la commune.

Dans le contexte géopolitique actuel et face à une crise énergétique qui creuse encore plus les inégalités, je crois qu'un avenir meilleur dépend surtout de nous. Avec l'équipe municipale, nous nous attachons à le rendre possible grâce à la collaboration de tous les Montréjeaulaises et les Montréjeulais, qui par leurs suggestions, leur participation ou simplement par leur compréhension, rendent possible les petites et grandes réalisations sur la commune.

La municipalité poursuit ses travaux d'aménagement, de rénovation et d'embellissement de la ville. Nous espérons ainsi qu'après la réhabilitation de l'ancienne maison de retraite du Mont Royal, une résidence hôtelière ouvre ses portes durant l'année à venir, renforçant l'attractivité de notre ville. La municipalité s'est aussi particulièrement investie dans la politique locale de santé. Dans les pages qui suivent vous trouverez des informations sur ces sujets.

Le développement d'un tourisme de proximité est aujourd'hui une réalité sur la Ville de Montréjeau. Avec les fortes périodes de chaleur, la baignade surveillée de la base de loisirs a rencontré un franc succès avec un pic d'un peu plus de 680 personnes présentes sur la plage sur une journée !

Enfin, l'année a été marquée par les festivités des 750 ans de notre Bastide Royale. Au-delà de cet événement, durant toute la période estivale, il a été proposé tous les quinze jours une animation d'ampleur qui atteste de la vitalité de notre Ville (Marché à l'ancienne, Folkolor, 31 notes d'été, etc.).

Votre dévoué Maire,
Éric MIQUEL



2 Edito

3 Actualités
montréjeaulaises

4-5 Travaux

6-7 Commerces

8-9 Vie associative

10-11 Vie éducative

12-13 Vie citoyenne

14-15 Histoire

16-17 Tourisme

18 Bon à savoir

19 Libre expression

20 Animations
culturelles

Directeur de la publication :
Éric MIQUEL

Comité de Rédaction :
la commission communication

Photos

Fabien GUENET

Alain MAS

Jean-Paul CHAMBRILLON

Jean-Jacques MIQUEL

Mise en page & Impression :

Fabien GUENET et Imprimerie
FABBRO

Dépôt légal : Août 2002
N° ISSN - 1636 6 1733

CENTRE MUNICIPAL DE SANTE : 1ER ANNIVERSAIRE



Notre centre a un an déjà... Nous lançons notre 1ère enquête de satisfaction.

Une fin d'année dynamique pour notre centre de santé malgré une année pas toujours très facile où nous avons rencontré beaucoup de problèmes administratifs. Nous savions que la 1ère année d'un tel centre était toujours très difficile.

L'arrivée, en octobre, d'une 2^e secrétaire nous permet actuellement de fonctionner plus sereinement et me permet un travail plus suivi sur les réunions et la mise en place de documents.

Nos médecins ont travaillé sur les plannings afin d'intégrer les consultations « non programmées » à la plus grande satisfaction des patients.

Notre jeune médecin a commencé une formation afin de pouvoir recevoir des internes.

Nous attendons impatiemment la quatrième médecin qui devait nous rejoindre au 1er juillet, puis ce fut en octobre...en décembre elle n'a toujours pas le droit d'exercer. Nous sommes toujours dans l'attente de l'accord du Conseil de l'Ordre des médecins du 31.... Nous avons du mal à comprendre les finalités quand on parle de désert médical et que cette personne exerce en tant que « stagiaire » chez des confrères libéraux.

Nous avons actuellement deux demandes de médecins qui souhaiteraient nous rejoindre. Il faut préciser que nous travaillons sur des contrats à temps partiels choisis.

L'ouverture du samedi matin est à l'étude pour 2023.

Martine TARISSAN Adjointe Référente du CMS

VALORISER ET RENFORCER L'ATTRACTIVITE DE NOTRE VILLE PAR LA RENOVATION ET LA CREATION D'EQUIPEMENTS D'INTERET LOCAL



Remise en état de l'entrée du marché boulevard Bertrand de Lassus.

Mise en sécurité du lavoir route d'Ausson (démolition du toit et couverture à venir).



Mise en place de points d'apports volontaires enterrés par le SIVOM place de l'Orme.

Remise en état d'un portique de limitation de hauteur rue Paul Adoue (accès au golf).



Dernière
tranche
de la
rénovation
du
bâtiment
cycle 3 de
l'école du
Courraou
(réfection
de la
façade).



Rénovation
d'une salle
d'activités
occupée par
la MJC aux
anciennes
écoles des
Pyrénées.



Démolition de la maison « Arrouy » au 52 rue Saint Barthélémy suite à la prise d'un arrêté de péril.

UNE VILLE VIGILANTE ET CITOYENNE

JUSTICE - REUNION PUBLIQUE



Ce sont environ 50 personnes qui ont assisté à la réunion avec M. AMUNZATEGUY Procureur de la République de St Gaudens jeudi 8 décembre 2022 à la salle des fêtes de Montréjeau.

Assistaient également à la réunion, le Chef D'Escadron François ZIMMER, commandant la compagnie de gendarmerie de SAINT GAUDENS, ainsi que Jacques DAHAN délégué du procureur de la République du parquet de Saint Gaudens.

M.AMUNZATEGUY a souhaité venir à la rencontre de la population pour parler ouvertement de la justice « qui est aux citoyens » dit-il.

L'occasion pour lui de se présenter et d'expliquer ce qu'il entendait apporter en termes de réponses pénales aux actes de petites et moyennes infractions qui empoisonnent le quotidien sur notre territoire.

« Nous ne sommes pas à Toulouse ou dans sa proche banlieue et nous n'avons pas à gérer la même délinquance. Nous sommes un lieu de passage qui attire... Nous devons traiter les faits tels qu'ils sont et tenter de mettre un coup d'arrêt avant que cela prenne de plus graves proportions. » affirme -t-il.

Arrivé en 2020 au parquet de Saint Gaudens, M. Le Procureur met en place petit à petit une justice de proximité, s'appuyant sur les forces de la gendarmerie mais aussi beaucoup sur les polices municipales, véritables acteurs de proximité au quotidien et maillons indispensables du dispositif tient-il à préciser. Un dispositif qui donne du sens et qui permet la mise en place d'actions qui ont un impact.

Un travail efficient et un bilan déjà positif grâce également aux conventions signées entre les acteurs de terrain – que sont aussi les élus - et les forces intérieures de sécurité.

Une attention particulière est apportée aux violences intra-familiales en hausse comme dans toute la France, notamment depuis la Covid.

Autre acteur important, M.DAHAN, délégué du procureur, qui depuis plus d'un an intervient une fois par mois sur notre commune et reçoit, dans les locaux de notre Police Municipale, tous les contrevenants du mois après convocation judiciaire. Moments pour lui de faire un rappel à la loi et ce sont des stages, des travaux non rémunérés ou autre mesures alternatives qui sont mis en place en substitution d'une simple amende.

S'il n'y a pas d'exécution de cette sanction, alors la justice reprend ses droits et poursuit la personne concernée à hauteur des faits. Beaucoup de positif dans cette prise en charge : traitement des procédures rapide, pour certaines on est presque en temps réel, et une communication renouée avec certaines personnes, ce qui peut éviter des récidives.

Les échanges avec la salle seront riches, M. AMUNZATEGUY n'élude aucune question et, tout en prônant un réel souci de pédagogie et de communication, montre parfaitement qu'il ne laissera rien passer.



On parle du sentiment d'insécurité ressenti. De légitime défense. M. le procureur explique longuement le rapport de proportionnalité. On évoque les trafics de stupéfiants... Le Commandant ZIMMER insiste sur le fait qu'il faut que chaque personne témoin d'un fait (délict, incivilités...) ou se sentant en insécurité dans certains contextes doit en informer la gendarmerie ou la police municipale qui peut être primo intervenant dans certains cas. Les nombreux faits si petits soient-ils aident à toute intervention ou enquête. Il ne faut pas hésiter à appeler chaque fois que besoin.

M. AMUNZATEGUY terminera en soulignant que le parquet de St Gaudens est en avance dans la lutte contre la maltraitance animale qui lui tient à cœur et son implication personnelle pour retrouver une justice des mineurs avec le retour espéré du tribunal pour enfants sur le ressort du parquet de Saint Gaudens.

Martine TARISSAN

Adjointe aux ressources humaines à la sécurité, à la proximité et à la citoyenneté

VALORISER ET RENFORCER L'ATTRACTIVITE DE NOTRE VILLE DANS L'ACCUEIL ET LE SOUTIEN A DE NOUVEAUX COMMERCES, ENTREPRISES ET SERVICES

OUVERTURE DE COMMERCES

Malgré quelques pas-de-porte fermés, Montréjeau reste une ville dynamique et c'est avec joie que la commune accueille trois nouvelles enseignes installées récemment :



Amande & Miel © JP Chambrillon

Nour George vous propose des spécialités marocaines (couscous, tajine, pastilla, pâtisseries...), rue des Pyrénées, à côté du Rucher de Marylou.

Ouvert tous les jours, sauf le dimanche, de 9h à 17h. Possibilité de livraison de plats préparés le vendredi et le samedi.

Contact : 07 84 63 69 61.

Envie de douceurs, Loulou vous attend du mardi au samedi de 10h30 à 18h00, rue du Barry. Vous trouverez dans cette jolie boutique et sur leur site internet des gourmandises pour petits et grands ainsi que des bougies artisanales.

Contact : 05 67 48 48 71

<https://www.lesdouceursdeloulou.com/>

[https://www.facebook.com/profile.](https://www.facebook.com/profile.php?id=100085956373275)

[php?id=100085956373275](https://www.facebook.com/profile.php?id=100085956373275)



Les douceurs de Loulou © Mairie Montréjeau



Le Petit Rungis de Montréjeau © Mairie Montréjeau

Situé avenue des Tourreilles, Tifenn et Bernard Touzanne vous proposent des produits issus de déstockages alimentaires. Suivez sur Facebook les arrivages quotidiens.

Contact :

[https://www.facebook.com/profile.](https://www.facebook.com/profile.php?id=100087998443905)

[php?id=100087998443905](https://www.facebook.com/profile.php?id=100087998443905)

CONCOURS DE LA PLUS BELLE VITRINE DE NOËL

A l'occasion des fêtes de fin d'année, les boutiques du centre-ville sortent leurs plus beaux ornements. Cette première édition du concours de la plus belle vitrine organisée par la Ville de Montréjeau a été remportée par Sylvie VALVERDE de « Elle'M Coiffure ». Côté public, le gagnant du tirage au sort est un habitant de Gourdan-Polignan.

A travers ce concours, il s'agit de mettre en valeur les commerçants, acteurs essentiels de la vie de notre ville.

La mairie de Montréjeau remercie les commerçants pour la qualité de leurs décorations et les nombreux participants au concours qui a suscité beaucoup d'intérêt.



©Mairie Montréjeau



© JP Chambrillon

BOUTIQUE EPHEMERE DE NOËL



Corinne MIAT Adjointe aux projets de ville et patrimoine © JP Chambrillon

Toujours dans le but de dynamiser le commerce du centre-ville, de valoriser les savoir-faire locaux et mettre en valeur les artisans du territoire, la Mairie avec l'appui du Département de la Haute-Garonne a proposé pendant les fêtes de fin d'année une boutique éphémère de Noël, place Valentin Abeille. Plusieurs créatrices se sont succédées pendant trois semaines pour le plaisir des visiteurs.

Des demandes ont été formulées pour renouveler ce concept sur d'autres périodes de l'année. La Mairie étudie toutes les propositions d'éventuels futurs commerçants ou artisans cherchant à s'installer ou propriétaires de boutiques souhaitant valoriser leurs biens.

ACCOMPAGNER ET VALORISER LA VIE ASSOCIATIVE

UN ÉTÉ DE FÊTE



Défilé 750 ans © Alain MAS

Cette année 2022 a été exceptionnelle, tous les quinze jours des animations d'ampleur se sont déroulées.

Les 750 ans de Montréjeau ont rencontré un véritable succès. Avec le concours des associations montréjeaulaises, c'est plus de 5 000 spectateurs qui ont pu assister aux grands défilés pendant deux jours : troupes empires et médiévales, véhicules anciens, fanfares, sans oublier les Troubadours du Mont Royal. Au total, 250 participants dans la joie et la bonne humeur. Montréjeau méritait bien cela !

Le Marché à l'Ancienne a pris le relais, suivi du festival Folkolor, de la Fête des Associations et toutes les animations portées par nos nombreuses associations.

Oui Montréjeau et ses habitants méritent notre dévouement ! Merci à toutes et à tous.

LE GUIDE DES ASSOCIATIONS

Nouveauté cette année, un guide des associations a été rédigé. Vous retrouverez dans ce document l'ensemble des coordonnées des associations de la Commune et des activités proposées. Ce guide disponible à l'Office du Tourisme.



L'USMGP REÇOIT DES INTERNATIONAUX

Le dimanche 25 septembre 2022, dans le cadre du championnat Occitanie, lors du match contre Castelnau Magnoac, l'USMGP a eu la chance de recevoir Julien Marchand, Anthony Jelonch et Cyril Baille, internationaux français et joueurs du Stade Toulousain.



© USMGP



JOURNÉE DES ASSOCIATIONS 2022

Début septembre, la Municipalité organisait la traditionnelle fête des associations et du bénévolat. La Commune regorge d'un tissu associatif important et dynamique offrant un large panel d'activités aux habitants.



Cette année de nouvelles disciplines ont été accueillies, preuve du dynamisme de notre Ville. C'est cinquante associations qui ont apporté leur concours à cette journée pour présenter leurs activités. Différentes démonstrations ont eu lieu devant le public tout au long de la journée. Le soleil était au rendez-vous. Des échanges, des rencontres, de la bonne humeur et une très belle vitrine pour le tissu associatif montréalais.

Déjà pour 2023, nous préparons une nouvelle édition encore plus riche, encore plus festive et pleine d'innovation.

**Jacques Gallet Adjoint aux associations,
au cadre de vie et au tourisme**

POURSUIVRE UNE POLITIQUE EDUCATIVE SOUTENUE ET AMBITIEUSE

LA TABLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTREJEAU POUR LES JEUNES ELUS !

C'était une volonté forte exprimée dans notre projet de campagne, sous l'impulsion de Monsieur le Maire. Cependant, la période difficile de la pandémie et ses effets, plaçant les écoles face à d'autres priorités, en avaient retardé la concrétisation.

Le contexte s'étant apaisé et ainsi qu'annoncé, il nous fallait passer à l'acte et lancer la création du **Conseil Municipal des Enfants** de notre Commune. Un Projet initié avec la grande collaboration de l'école élémentaire du Courraou et de l'école Sainte-Germaine, dont nous remercions les équipes pédagogiques et les directrices, Madame MARTIEL et Madame CUBERES.

En dépit de leurs emplois du temps chargés, elles se sont mobilisées collectivement pour inscrire cette action dans le cadre de l'Enseignement Moral et Civique (l'EMC) dispensé dans leurs classes.

Pour la Municipalité, l'intention de ce projet éducatif est de proposer aux élèves concernés une mise en situation nouvelle, permettant de devenir des citoyens responsables, conscients de leurs droits et devoirs à l'échelle de la cité.

En ces termes, le Conseil Municipal des Enfants (C.M.E.) devient une instance participative qui sera reconnue de toutes et de tous, et au sein de laquelle les jeunes élus pourront devenir les acteurs de l'élaboration et de la mise en œuvre de projets communs.

A cette fin, les jeunes conseillers représenteront l'ensemble des écoliers de nos deux établissements dont ils porteront la parole, tandis qu'ils contribueront à une meilleure compréhension de la citoyenneté au quotidien.

Progressivement, ils seront guidés pour prendre part à la vie de la commune, en :

- s'impliquant dans la durée d'un projet pour le futur et pour les autres ;
- gardant le contact avec les jeunes électeurs (des deux écoles) ;
- développant le lien avec les Conseillers municipaux « adultes » ;
- déterminant des priorités (solidarité, respect de l'environnement, la commune et sa jeunesse, actions d'intérêts communs, ...) ;
- réinvestissant des méthodes de travail en groupe (déjà explicitées à l'école) ;
- apprenant à gérer un budget en faveur de la concrétisation ;
- communiquant.

Sur un plan plus pédagogique, il sera question de proposer un nouveau cadre pour donner aux enfants la possibilité d'argumenter, de développer leur esprit critique et leur force de conviction, d'être responsables en devenant les porte-parole de "leurs" électeurs. En cela, l'expression et la valorisation du langage dans la communication seront au cœur des objectifs également visés par ce dispositif.

Il faut aussi savoir que les jeunes conseillers seront élus pour un mandat correspondant à une année scolaire, ce qui permettra un renouvellement régulier du C.M.E.

Le C.M.E. se réunira une fois par mois, le mercredi matin dans la salle du Conseil de la Mairie. En lien avec ma responsabilité d'Adjoint en charge des Affaires Scolaires et de la Jeunesse, je serai le **coordinateur** de ce groupe ; la mission de coordinateur sera d'assurer le bon fonctionnement du Conseil des enfants, de garantir les règles déontologiques (énoncées dans la Convention Internationale des droits de l'enfant de 1989), d'encadrer l'équipe et de favoriser l'expression de chacun. L'adulte coordinateur sera présent en tant que soutien et pour aider à l'organisation, mais il n'orientera jamais les choix.

Le Conseil Municipal des Enfants fonctionnera sous deux formes :

- les **commissions** : Groupe de travail (projets)
- les **séances plénières** : Lieu de vote et de décision sur les projets

Un calendrier sera établi.

Les **commissions** réuniront les jeunes élus pour travailler sur des sujets déterminés par les enfants, en fonction de leurs préoccupations et de leurs centres d'intérêt.

Les **séances plénières** seront des temps d'échanges et de débats réglés (écoute, tour de parole, respect, prise de notes) lors desquels seront examinés les travaux réalisés en commissions.

Pour faciliter le fonctionnement de ces réunions, le matériel de la Mairie pourra être utilisé (panneaux d'affichage, photocopieuse, courrier, consommables, ...).

Les enfants élus pourront, selon le sujet, être invités et consultés en séance du Conseil Municipal des Adultes.

J'ajoute qu'il sera alloué au C.M.E. un budget annuel de façon à donner une autre dimension à la responsabilité accordée aux jeunes conseillers ; ainsi, ils pourront s'initier à la gestion et appréhender les réalités budgétaires attachées à la réflexion autour des projets.

Je précise enfin que les enfants électeurs sont les élèves des classes de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 de nos deux établissements et que les enfants éligibles sont les **élèves de CM1 et de CM2**. Toute déclaration de candidature a été accompagnée d'une autorisation parentale remise par les familles aux écoles.

Les élections sont organisées en cette fin d'année 2022 dans les deux écoles, au terme d'une campagne électorale conduite par les équipes enseignantes. Je renouvelle mes remerciements à leur égard. Le Conseil Municipal des Enfants sera composé de 12 conseillers.

En janvier prochain, la/le jeune Maire sera désigné.e par l'équipe du C.M.E. à l'occasion d'une élection réalisée en mairie.

En somme, une belle aventure collective qui devient le prétexte pour mobiliser les énergies et encourager une libre et respectueuse expression, dans le but de faire avec du sens.

Avec mes sentiments dévoués,

Michel CAPOMASI
*Adjoint en charge des Affaires Scolaires
et de la Jeunesse de Montréjeau*

**CONSEIL
MUNICIPAL
DES ENFANTS**



LE GROUPE SCOLAIRE DU COURRAOU

Pendant les mandats de M. François Bouché, et après plusieurs années de délibérations, de préparations et de travaux, le groupe scolaire ouvre enfin ses portes à la rentrée de septembre 1961.

Dès 1953, avaient commencé les études de ce vaste projet de construction d'un groupe scolaire. Alors que le projet primitif n'intéressait que l'école de garçons et le cours complémentaire, il a été décidé de rajouter une école de filles, une école maternelle, un internat, un cours ménager, un centre médico-scolaire et un gymnase.



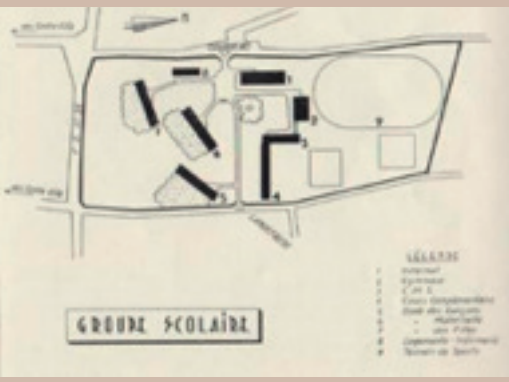
Des élèves de maternelle en 1958 avant son transfert au Courraou.

Au premier plan : Alain Ribes, à droite Gérald Martinez en suivant Yves Reulet, à gauche Bernard Lay en suivant Serge Mas, au fond William Carthéry.

Cinq ans auront été nécessaires pour avoir raison de tous les obstacles administratifs, techniques, financiers ou autres. Les travaux purent commencer après l'adjudication du 8 juillet 1958. Par la suite, un terrain de sport fut annexé à l'établissement, réservé en priorité aux élèves durant les heures scolaires, il était disponible pour l'ensemble des jeunes montréalais.

A son ouverture, le groupe scolaire comprend le C.E.G. (Collège d'Enseignement Général) et les écoles maternelles et primaires garçons et filles et toutes les annexes décrites ci-dessus.

C'est la colonie de vacances du Comité d'entreprise de la caisse régionale de la sécurité sociale de Paris qui inaugurera les locaux. Pour rentabiliser les bâtiments, le Conseil municipal leur loue l'internat du 30 juin au 13 septembre 1961. L'opération sera reconduite l'année suivante. Plus tard, les PTT d'utiliseront les bâtiments pour les mêmes emplois.



L'ouverture du groupe scolaire en septembre 1961 condamne à la fermeture les anciennes écoles de filles et la maternelle, qui depuis le transfert des élèves vers les nouveaux bâtiments ne servent qu'au logement de cinq maitres et maitresses.

En 1965, avec l'accord de l'Inspecteur d'Académie, l'école de filles sera désaffectée de son usage scolaire et reconvertie pour satisfaire les demandes de diverses associations.

Vue aérienne de Montréjeau dans les années cinquante, sans le groupe scolaire – carte Clim

Plan de masse du groupe scolaire à sa création (1)

Quant à l'ancienne école de garçons, rue Jeanne d'Arc, outre le logement d'une institutrice, elle abritera encore quelques années une seule classe d'élèves avant de retrouver une nouvelle jeunesse en 1968. Le baby boom et son pic de natalité nécessiteront l'ouverture de trois classes de primaire et une classe de maternelle. A peine ouvertes, les nouvelles écoles s'avèrent déjà trop petites pour accueillir ce flux d'enfants auquel il faut rajouter les rapatriés d'Algérie.

1965 – 1966 école primaire CM1 et CM2 Instituteur M. Roger Lay (de gauche à droite)

En haut : Arcier Lionel, Fernandez Émile, Carrera Jean-Pierre, Rumeau Jean-Pierre, Mazur Bernard, Pujol Marc, Montanéra Patrick, Cante Jean-Louis.

Au milieu : Brémer Francis, Capderrey Bernard, Martinez Gérald, Miquel Jean-Michel, Miquel Jean-Jacques, Narbonne Jacques, Escudero, Ranque Patrick, Bordes Serge, Lindor Yvan.

En bas : Tur Robert, Moulié Patrick, Louge Jean-Claude, Miquel Patrice, Guijarro Serge, Vivés Jean-Louis, Bataille Philippe, Sanmartino Vincent, Scherrer Émile, Viau Robert.



Emprunt	204 767.57
Allocation trimestrielle scolaire	13 161.60
Subvention par CMS	10 000.00
Subvention de l'Etat	1576 910.39
Subvention du département	81 341.20
Total en NF	1 886 180.76

Les finances :

Le décompte définitif des travaux de construction du groupe scolaire, incluant les emprunts et les promesses de subventions, nous donne le bilan ci-contre (2).

Dans les années soixante, avant de devenir un C.E.S., le C.E.G., l'internat d'une capacité de 130 lits, la cantine, les installations sportives et les écoles sont à la charge de la commune.

En 1961, concernant le fonctionnement, le Conseil municipal pour l'ouverture de l'internat et de la cantine avait fixé les tarifs suivants : 300 NF par trimestre pour les pensionnaires et 120 NF par trimestre pour les demi-pensionnaires. Ne sachant pas trop où ils s'engageaient, nos élus s'étaient réservés le droit de réviser à tout moment ces montants, résolution on ne peut plus sage afin de préserver les finances de la commune. Car dès la rentrée, il fallut embaucher du personnel et revoir les tarifs de l'internat. Dans les années suivantes, le nombre d'internes ne cessera d'augmenter passant de 91 en 1962, à 114 en 1963 et d'atteindre sa capacité maximale les années suivantes. Un système de fonctionnement dénoncé à plusieurs reprises par les élus, trouvant injustifié que la commune de Montréjeau doit à elle seule supporter la totalité des charges de fonctionnement alors que plus de la moitié des élèves sont issus des communes voisines. Pour l'internat c'était encore pire, puisqu'aucun élève n'était de la commune.

Le passage de C.E.G. au C.E.S.

En 1967, la mairie est avisée que la réforme de l'enseignement commencée dès 1963 prévoit la création du Collège d'Enseignement Secondaire (C.E.S.) se substituant au C.E.G. Il importe pour cette transformation que le Conseil municipal donne son avis et qu'il s'engage à loger le personnel administratif de direction, composé du Principal, du sous-Directeur et du Gestionnaire. A la même date, les élus demandent à l'Inspecteur d'Académie la mixité des classes primaires.

La décision ministérielle n° 2435 du 2 mai 1967, officialisera la nationalisation de l'établissement qui devient C.E.S. à la rentrée 1968, mais ce transfert de compétence ne se fera pas du jour au lendemain, car la même année, la commune prendra à sa charge la création de quatre classes supplémentaires au C.E.S. De plus, la commune devra participer aux dépenses de fonctionnement de l'établissement à hauteur de 36% ou plus des dépenses.

Le C.E.G. dans ses premières années. (Carte postale APA)

Il était constitué par la transformation d'anciens cours complémentaires associés à des écoles primaires, à raison d'un au moins par canton et dispensait un enseignement général court, aussi appelé moderne court, qui comprenait deux années de cycle d'observation, communes à l'enseignement général long et à l'enseignement technique suivies de trois années d'enseignement spécifique.

En 1963 est institué un « premier cycle » de quatre ans (de la 6e à la 3e) qui regroupe l'enseignement général long et court, ainsi que des « classes de transition » pour les élèves ne pouvant suivre le cycle d'observation sans avoir atteint l'âge de fin de l'instruction obligatoire.



En septembre 1968, le groupe scolaire est divisé en deux parties, d'un côté les bâtiments composant les écoles maternelles et primaires à la charge exclusive de la commune, de l'autre les bâtiments du C.E.S à la charge de l'Etat via les Conseils départementaux. En février de l'année suivante, la mairie clôturera la régie de l'internat mise en place en août 1961, tout en gardant à sa charge l'entretien des installations sportives.

Bien que la dangerosité de l'accès au groupe scolaire ait été évoquée en 1965, il faudra attendre 1992 pour voir enfin une passerelle piétonne franchir la route des poids lourds.



En 1969 et 1970, pour faire face à une arrivée toujours plus importante d'élèves, la commune installe 14 classes supplémentaires en préfabriquées.

Compte Rendu de Mandat mars 1965 – mars 1971. (Collection privée)

Au fil des ans, le collège, outre les entretiens nécessaires à son fonctionnement et aux mises aux normes de sécurité, connaîtra certaines modifications, comme en 1989 la transformation de la cantine en self-service, mais les plus importantes auront lieu en 1999 quand le Conseil départemental décide la démolition des classes préfabriquées et la transformation de l'internat en salles de classe. A chaque étage de l'internat sont créées 4 classes supplémentaires. Les sanitaires (douches et lavabos) des étages sont

remplacés par des locaux de rangement, seuls les WC sont conservés.

Après plus de 60 ans d'existence, les écoles du Courraou et le C.E.S. Bertrand Laralde continuent de fournir un enseignement de qualité, basé sur l'instruction, la socialisation et la laïcité pour tous les élèves, quelque soit leur milieu d'appartenance.

Documentations :

(1) *Compte rendu de mandat 1959 - 1965*

Procès-verbaux du Conseil municipal des années 1953 à 1963

Conseil départemental de la Haute-Garonne, archives départementales 31 - Cote 7642W188

Jean-Jacques Miquel

VALORISER ET RENFORCER L'ATTRACTIVITE DE NOTRE VILLE EN DEVELOPPANT L'ANIMATION DE LA BASE DE LOISIRS



Pour la base de loisirs, la saison estivale a débuté cette année le 6 Juillet, en raison des festivités des 750 ans de la Bastide Royale, et s'est achevée le 28 août par la fermeture du poste de secours et de la surveillance de baignade.

En comparaison avec la saison 2021, on note un pic de 682 personnes présentes sur la plage (eau et plage confondues) le 24 juillet 2022. Ceci s'explique par un épisode caniculaire intense avec des températures de 37° à l'ombre et une eau à 27°.

La prise en charge de personnes pour apport de soins se justifie majoritairement par des causes de traumatismes (entorse, foulure, etc.) et pour réactions allergiques consécutives à des piqûres d'hyménoptères présents en grande quantité au niveau des poubelles de tri, surtout pour celles dédiées aux déchets ménagers qui, ne possédant pas de couvercles, favorisent la présence d'abeilles et/ou de guêpes.

Il y a eu peu de fermetures anticipées cette année pour conditions météo défavorables. Elles ont été mises à profit par les MNS pour la mise en application des exercices de secours ou de sauvetage (récupération d'une victime dans l'eau à l'aide de l'embarcation semi rigide, manœuvre de secourisme, utilisation du plan dur, etc.).

La visite d'audit du Pavillon Bleu réalisée le 4 août 2022 a généré un rapport très satisfaisant. Il est noté de revoir le pourcentage de pente de l'accès PMR à l'eau et respecter un degré inférieur à 5 % afin de faciliter l'accessibilité. L'ensemble des critères du label (protection des espaces naturels, circuit d'élimination des déchets pré et post tri, sécurité du site, affichages, etc.) est respecté.

Concernant les analyses d'eau prévues et effectuées par l'Agence Régionale de santé (ARS), celles-ci ont fait apparaître une qualité d'eau conforme à la baignade avec des résultats d'analyses situés dans les valeurs usuelles. Pour information, deux plans d'eau toulousains ou de sa banlieue proche ont été fermés par arrêté préfectoral cet été pour une non-conformité d'analyse (présence de bactéries pathogènes ou algues présentant un risque de toxicité cutané).

Il est à noter cette année une forte demande d'utilisation du Tiralo au mois d'août (9 utilisations pour 8 personnes). La sortie systématique quotidienne et non à la demande de cet agrès semble avoir incité les sollicitations d'emploi.

Le 13 Juillet 2022, le site a reçu la visite de contrôle de conformité des obligations des établissements de natation et d'activités aquatiques du Service Départemental de l'Education Nationale (Académie de Toulouse). Quelques recommandations ont été proposées dans le rapport de contrôle et les actions correctives ont été apportées dans les 24 heures (enlever tube de vaseline, rassembler le matériel de prise de constantes dans un seul sac par exemple). Il sera nécessaire de prévoir pour la saison 2023 une nouvelle signalisation obligatoire délimitant la zone de baignade aménagée (drapeaux jaunes et rouges).

Une vigilance toute particulière a été portée sur la présence cette année de nombreux chiens à la base de loisirs en général, et aux abords des aires de fitness et de jeux en particulier, d'où la nécessité de nombreux rappels vis-à-vis de l'interdiction d'être et de paraître dans les endroits frappés d'interdiction.

De nombreuses initiations et ateliers assurées par l'AAPPMA, le Comminges Handball, les Ateliers Créatifs Montréjeaulais et la MJC ont aussi participé à l'animation de la base de loisirs.

Le positionnement des camping-cars en journée afin de bénéficier de l'ombre créée par les arbres le long du grillage du golf pose le problème de l'occupation de l'espace dédiés au stationnement des VL car occupant 2 voire 3 places, et parfois plus quand tables et chaises sont installées à proximité du véhicule. La possibilité de leur interdire l'accès au-delà du pont SNCF réglerait cette problématique tout en permettant la bonne application de l'arrêté municipal interdisant le caravanning après 20 hres en amont du ruisseau.



La baisse du niveau de l'eau, pouvant être récurrente sur les années à venir, nous contraint à continuer à sortir les grosses pierres du lac qui sont susceptibles de créer des problèmes de sécurité sur la zone de baignade.

La présence commune de MNS (Maitres-nageurs-sauveteurs) et de personnel PM (Police municipale) a été encore une fois saluée cette année par des retours positifs de personnes ayant bénéficié des installations proposées sur le site, avec à la fois un sentiment de sécurité et de quiétude. Une saison qui s'achève donc dans un sentiment commun de mission accomplie et de service rendu.

Martine TARISSAN

Adjointe aux ressources humaines à la sécurité, à la proximité et à la citoyenneté

APPORTER UNE INFORMATION SUR L'ENSEMBLE DES SERVICES ET ACTIONS COLLECTIVES QUI INTERESSENT LA QUALITE DE VIE DES CITOYENS-NES

MÉMO-TRI

Aujourd'hui ...
TOUS les emballages et les papiers se trient !



À TRIER

BIEN VIDER, SANS RINCER



Bouteilles, pots et bocaux en verre

À COMPOSTER



Déchets verts et déchets de cuisine

À JETER

EN SACS FERMÉS



Jouet cassé, vaisselle cassée, couche, etc.

EN VRAC,
INUTILE DE LES LAVER

EMBALLAGES à TRIER



Bouteilles, flacons
et bidons en plastique



Briques alimentaires



Emballages en métal

« NOUVEAU »

Sachets, sacs
et films en
plastique



Barquettes
en plastique



Pots, tubes,
boîtes et autre
emballages en
plastique



Petits emballages
en métal



PAPIERS / CARTONS à TRIER



Journaux
et magazines



Prospectus
et catalogues



Cahiers



Courriers
et enveloppes

« NOUVEAU »



Emballages en carton



À jeter ? À trier ?
Téléchargez l'application
Guide du Tri

Un doute, une question ? Appelez au 0800 573 486 (appel gratuit)



Ne pas jeter sur la voie publique

BON À SAVOIR

EXPOSITION
"750 ans de la bastide
de Montrejeau"
ADAM (Association des
Amis de Montrejeau)

Entrée libre
DU 1ER JUILLET AU 31 AOUT
Espace André Marquerie
Lundi à vendredi 9h30 - 12h30 | 14h-17h30
6, rue du Barry - Hôtel de Lassus
31210 Montrejeau

Suivez-nous
sur les réseaux sociaux
f i y t

Contactez-nous
05 61 94 77 61
info@tourisme-stgaudens.com
www.tourisme-stgaudens.com

COMMINES
PYRÉNÉES

LA REVUE DE L'EXPOSITION



UNE IDÉE DE CADEAU À 5 EUROS !

Bien qu'il soit trop tard pour remplir la hotte du Père Noël avec ce cadeau bon marché, vous pouvez toujours acquérir le livret de l'exposition des 750 ans de la Bastide.

Ces 24 pages d'histoire sont encore disponibles au Bureau d'Information Touristique
6, rue du Barry – Hôtel de Lassus

LIBRE EXPRESSION

LE GROUPE MAJORITAIRE

Madame, Monsieur,

L'année 2022 se termine, malgré les difficultés générées par les crises sanitaires, sociales et sociétales. L'équipe municipale s'est mobilisée tout au long de l'année afin de proposer aux Monréjeaulais diverses animations durant tout l'été.

Une mobilisation de chaque jour, qui fait qu'aujourd'hui nous avons un centre de santé qui fonctionne à la grande satisfaction de nos populations, sa fréquentation augmentant de semaine en semaine. Vous satisfaire voilà notre but !

Le contexte économique est difficile pour tous, cela touche les particuliers, les collectivités, les entreprises, les commerçants... personne n'est épargnée. Les coûts explosent dans de nombreux domaines.

En cette fin d'année, nous avons choisi de garder un caractère festif. Progressivement depuis plusieurs années, nous avons remplacé nos anciennes illuminations par des leds qui sont moins énergivores, cela contribue à baisser notre facture énergétique.

Certains auraient souhaité nous plonger dans l'austérité voire l'obscurité ! Nous recherchons la sobriété tout en conservant le caractère de fête et en préservant le fragile équilibre de notre bien-être ensemble.

Ayons le réflexe de tendre la main aux plus démunis, à celles et ceux qui connaissent la précarité. La solidarité est une exigence et l'affaire de tous.

Le dynamisme et la créativité de nos jeunes, de nos actifs, de nos commerçants sont essentiels pour progresser ensemble.

Le bénévolat, expression remarquable de générosité, est une valeur cardinale qui n'a pas d'âge et qui permet de porter de formidables projets et d'animer la vie de notre Ville.

Ensemble Aimons Monréjeau. Bonne année à toutes et à tous. Bonne santé !



OPPOSITION

Cher Monréjeulaise et Monréjeulais

En ce début de nouvelle année, l'ensemble de notre groupe vous souhaite le meilleur pour vous et pour vos proches.

Inflation qui ronge notre pouvoir d'achat, crise énergétique, défi climatique, les inquiétudes sont nombreuses et nécessitent une volonté forte de rassembler et d'agir.

Heureusement, les raisons de rester optimistes sont aussi là pour aider à avancer : engagements de l'équipe municipale que nous avons soutenue dans la modération de l'éclairage public et la mise en place de vidéo protection, mais aussi mobilisation contre le projet de supermarché « discount ».

Alors, en 2023, si nous voulons toujours avancer, pour nous aujourd'hui, pour nos enfants demain, ce qui compte le plus, l'essentiel, c'est que nous soyons unis, que nous soyons forts, que nous soyons solidaires et que nous soyons bienveillants. Nous sommes également plus que jamais attachés à une gestion saine des finances publiques de notre ville afin que les contribuables ne paient pas une de fois de plus les errements passés et que nous puissions faire face à la protection et l'amélioration de notre cadre de vie.

C'est dans cet état d'esprit que nous souhaitons mener notre action pour cette nouvelle année.

Cordialement,
BARON Jérôme

ANIMATIONS CULTURELLES

**VALORISER ET RENFORCER L'ATTRACTIVITE DE NOTRE VILLE
EN SOUTENANT TOUTES MANIFESTATIONS CULTURELLES
D'INITIATIVE PUBLIQUE OU PRIVEE**

Après 2 années d'interruption, les **bals musettes** vont reprendre, mais sur un autre style.

Voici les **3 soirées** prévues :

- **Samedi 14 Janvier**
- **Samedi 11 Février**
- **Dimanche 9 Avril**

La soirée débutera à **20H30** et se terminera à Minuit.

Un **vide-greniers** sera organisé à la salle des fêtes le **Dimanche 5 Mars**.

Le **Dimanche 19 Mars** en matinée, une **pièce de théâtre** sera proposée dans la salle du cinéma Les Variétés.

Comme tous les ans, les **forains** seront présents sur le boulevard de Lassus, **en Avril**. Parents et enfants seront invités à participer à la **chasse aux œufs** dans les espaces verts du boulevard De Lassus. A cette occasion, des tickets de manège seront offerts.

Le **marché aux fleurs** retrouvera ses participants sous la grande halle Verdun le **Dimanche 14 Mai**.

Un **bal occitan** sera proposé le **Samedi 27 Mai** à la salle des fêtes en soirée.

En **Juin**, la **fête de la musique** annoncera l'arrivée des beaux jours.

Le **traditionnel feu d'artifice** du **14 Juillet**, en partenariat avec la mairie de Gourdan, enflammera les rives de la base de loisirs.

Le **mois de juillet** s'achèvera avec le **marché à l'ancienne**.



*Feu d'artifice du 14 juillet
à la base de loisirs*

Madame Maryse DUMOULIN
Adjointe Déléguée au CCAS et à l'animation locale et culturelle